

C.C.Val – Vœux 2012-09-01

Mme Baccot, Conseillère Générale du canton de Digoin,

M. Castagna, Maire de Digoin,

Mesdames Messieurs les élus Maire et Conseillers municipaux des communes
de la Communauté de Communes,

Mesdames Messieurs les représentants des administrations, de la Gendarmerie,
du corps des sapeurs Pompiers,

Mesdames, Messieurs les représentants du monde économique, artisanal,
industriel et commercial,

Mesdames, Messieurs les Présidents ou représentants des associations,

Chaque année, nous sommes accueillis dans une commune différente de la Communauté de Communes. Le tour est complet et nous voici donc revenus à Digoin, la ville centre de notre collectivité. Merci au Maire de Digoin et aux digoinais de nous recevoir.

Devenues des moments incontournables de la vie des collectivités, ces cérémonies des vœux sont d'abord un moment d'échange et de rencontre dans une société où l'on oublie parfois que l'on vit ensemble.

En mon nom, et au nom de tous les délégués communautaires, titulaires ou suppléants, je vous adresse très sincèrement mes vœux de bonne et heureuse année 2012, en espérant que nous saurons trouver, ensemble, avec tous ceux qui veulent avancer, les moyens de nous extraire de la morosité ambiante et les solutions les plus adaptées pour recréer une véritable dynamique de développement et de réussite.

Mais au-delà de cette volonté de resserrer les liens, je pense que cela doit devenir un vrai moment de démocratie qui peut redonner un sens à la vie politique. C'est un moment privilégié, qui ne supporterait pas d'être dévalué et escamoté. Parce que la responsabilité, mais aussi l'ambition des élus est de rendre meilleure la vie de chaque habitant au sein d'une destinée collective et que c'est une mission à laquelle nous sommes tous attachés. Au cours de ces derniers jours, au gré des cérémonies de vœux, la rencontre avec les Maires et les Conseillers municipaux dans chaque commune permet de mesurer cet engagement profond et sincère : apporter des réponses aux questions des citoyens, dans leur vie de tous les jours, trouver des solutions à leurs difficultés,

donner du corps et du sens aux projets et aux réalisations d'aujourd'hui en s'appuyant sur les strates historiques, sociales, et patrimoniales laissées par les générations aux cours des siècles. Et lorsque j'entends cette permanence du message, je suis d'autant plus convaincu que ce que nous devons réaliser à l'échelle du territoire intercommunal doit s'inspirer de cette richesse du passé, de ces racines agricoles et industrielles tout en sachant être à l'écoute de la fantastique évolution du monde et des bouleversements technologiques et de civilisation que nous connaissons depuis le milieu du 20^{ème} siècle.

Lorsque les difficultés entravent la marche d'une collectivité ou la retardent, le citoyen a l'impression que cette structure administrative ou politique devient inutile et représente plus une charge qu'un atout. C'est ainsi par exemple que certains considèrent l'Europe aujourd'hui à l'heure où la spéculation financière n'a plus de règles en sacrifiant l'homme à la course aux profits sans limites : quand on a mis ses espoirs dans une Europe qui rassemblerait les peuples, renforcerait les économies et donnerait une stabilité et une lisibilité dans le temps, les crises actuelles amènent à douter de sa raison d'être et de son utilité. C'est peut-être aussi le sentiment qu'éprouvent parfois aujourd'hui les habitants de la Communauté de Communes lorsqu'ils se posent les questions sur l'avancement des projets : les espérances mises par les élus dans le redémarrage de l'économie locale n'étant pas comblées comme il était souhaité, ce sentiment de suspicion peut sans doute s'expliquer. Pourtant, au-delà des grands projets économiques, la place d'une collectivité comme la CCVal comme elle est appelée familièrement, est devenue incontournable dans la vie quotidienne tout autant que dans l'équilibre de la gestion des services et des collectivités que sont nos communes en assurant une présence auprès des habitants et des compétences à une échelle qui les rend plus efficaces et moins coûteuses. La collecte des ordures ménagères, la gestion de la déchetterie, du stade nautique intercommunal, celle du centre de loisirs de Varennes St Germain ou encore de l'office du tourisme intercommunal, l'organisation d'animations sportives pour les jeunes, l'installation d'équipements dans chacune des communes, l'organisation de séjours de vacances, de l'Avencultu'Raid, de la tournée Tréteaux

Au-delà de ces compétences très concrètes, le choix des élus a été de mutualiser les moyens et d'aplanir les écarts de richesses produites sur le territoire : une partie des recettes fiscales de la Communauté de Communes est reversée aux communes en aidant en particulier les communes les moins bien loties. En 2011,

61% des recettes fiscales ont été redistribuées aux communes, soit 2 475 000 € (183 €). Les calculs sont établis sur plusieurs critères : ils tiennent compte notamment de la population, du montant de la richesse produite sur la commune (par rapport au montant de la taxe professionnelle versée par les entreprises). Ce qui représente un volume financier considérable, un choix budgétaire très volontariste et qui démontre combien la Communauté de Communes directement ou indirectement assure une redistribution des richesses et une solidarité active sur le territoire de nos huit communes. D'autres collectivités ont pu choisir d'intégrer plus de services à la population et plus de compétences de services. Cela n'a pas été le choix des élus depuis 2000. A titre d'exemple, et parce nous sommes à Digoin, cela peut intéresser les digoinais, la communauté de communes reverse au budget de Digoin 1 849 415 € soit 74% du total reversé (soit 217 € par habitant). Ce qui s'explique par le fait que Digoin est la commune la plus peuplée, et que Digoin concourait par son activité industrielle pour une grosse part à alimenter les recettes de la taxe professionnelle. Il faut rappeler que lors de la création de la communauté de communes, le transfert des recettes de la taxe professionnelle sur la Communauté de Communes a entraîné une légère perte de recettes aux deux communes qui regroupaient le plus d'emplois, c'est-à-dire Digoin et Molinet (ainsi que la Motte St Jean pour une autre raison). Mais la part redistribuée a permis de procurer quelques moyens nouveaux aux autres communes. Cette volonté d'offrir des possibilités d'investissement à chaque commune constitue en soi un facteur d'accélération de l'économie locale : on apporte ainsi de l'activité aux entreprises locales, aux artisans. On favorise la réalisation de petits projets qui améliorent au plus près la vie quotidienne des habitants.

Pendant que la Communauté de Communes reverse une grosse partie de ses recettes aux communes, elle n'en poursuit pas moins ses investissements propres : un peu plus d'un million d'€ pour 2011. Cette année a vu l'aménagement sur les communes autres que Digoin des 15 points d'apport volontaire ou points propres pour un montant de 74 900 €. Belle amélioration pour le paysage, mais il faut rappeler que la propreté et le bon état de ces points de tri ne dépend que du respect des règlements de la part des utilisateurs : les points propres resteront propres et rempliront bien leur rôle si les habitants évitent de les polluer et de les encombrer. Elle continue d'apporter 700 000 € de fonds de concours par an à Digoin pour financer l'avancement des travaux d'assainissement portés par la ville de Digoin, ce qui représentera au bout des 6

ans en 2013 environ 3,8 millions d'€ d'investissements correspondant aux besoins annoncés en assainissement de la zone Ligerval.

Nous avons acquis un camion multi-benne pour 49 000€, une chargeuse pelleteuse d'occasion pour 60 000€, une tondeuse auto portée pour 13 100 €, du mobilier urbain pour la halte nautique de Coulanges pour 6 600 €. Les travaux d'aménagement du nouvel O. T. se sont élevés à 14 920 €, ceux pour sécuriser la déchetterie à 13 600 € ; 2500 € de travaux ont été effectués au Petit Galet.

L'étude de programmation culturelle réalisée cette année pour un montant de 18 600 € a permis de valider la pertinence d'un éventuel aménagement du bâtiment Guinet-Pacaud place de la Grève, mais pour des montants qui ne sont pas disponibles aujourd'hui.

Les montants d'investissements que je viens d'évoquer correspondent à des réalisations menées dans l'intérêt des populations. Ce sont des moyens importants qui sont injectés dans l'économie, permettant aux entreprises de vivre, de maintenir ou de créer des emplois. Je veux rappeler qu'aujourd'hui, ce sont les collectivités locales ou territoriales comme les communes, les communautés de communes ou d'agglomérations, les départements et les régions qui assurent la presque totalité de l'investissement public en France à côté de l'Etat qui est incapable d'assurer ses missions d'aménagement du territoire par la réalisation d'axes structurants comme la RCEA ou de maintenir un niveau de qualité des transports sur rail.

La volonté d'appauvrissement programmé des collectivités alors que ce sont elles qui maintiennent encore un lien social que l'Etat n'assure plus, représente un lourd danger pour l'avenir des territoires ruraux. La mise en accusation systématique devant l'opinion par les ministres ou le Président de la République des élus des communes ou des collectivités qui seraient des irresponsables dépensant à tort et à travers est de plus en plus mal admise quand on connaît le dévouement voire l'abnégation dont il faut faire preuve dans l'exercice d'un mandat électif, quel que soit la dimension de la collectivité. Le résultat des dernières élections sénatoriales a démontré le ras le bol des élus : ils ne supportent plus de subir l'inconséquence des réformes prises sans concertation par des dirigeants qui se révèlent incapables de respecter les règles d'équilibre budgétaire qu'ils imposent aux autres et d'apporter des solutions raisonnables face au système économique où la spéculation financière au profit de quelques uns l'emporte sur la recherche de la satisfaction des besoins minimaux du plus grand nombre.

Ne pouvant être exhaustif quant au rappel de toutes les actions de la CCVal, je vais prendre quelques éléments qui me semblent significatifs des efforts entrepris par la CCVal : le stade nautique a fonctionné pendant 3 mois, mais les conditions climatiques particulièrement défavorables ont nui à l'exploitation du site. Le mauvais temps de juillet et Août a perturbé l'efficacité du système de préchauffage de l'eau qui nécessite l'intervention du soleil, De plus, les faibles températures extérieures ont conduit à plus faire appel au chauffage électrique. Le mauvais temps a bien sûr eu comme corollaire de diminuer fortement l'attrance des baigneurs vers les plaisirs de l'eau, ce qui a fait chuter les recettes d'entrées. Dépenses plus fortes et recettes moins importantes, cela veut dire déficit plus important à couvrir. Pourtant la piscine reste un lieu de loisirs privilégié et plébiscité. Il faudra donc être très attentifs en 2012 tout en conservant et en améliorant des services et un fonctionnement qui ont fait leurs preuves cette année comme le point bar et les animations.

Les animations sportives en direction des scolaires se poursuivent avec autant de succès – il faut saluer le travail des animateurs du service des sports-. Le centre de loisirs de Varennes St Germain dont nous avons repris la compétence à la place de la ville de Digoïn depuis 2010 a rencontré cette année un succès constant tout au long de l'été. Manifestation originale, l'Avencultu'Raid a encore été cette année une belle réussite à Molinet.

L'année 2011 a vu la montée en puissance de la plateforme de services à la personne (plateforme SAP), dont le rôle est de servir de liens entre ceux qui peuvent avoir besoin d'être aidés pour des tâches quotidiennes et ceux qui travaillent dans ce domaine. Elle a trouvé sa place au-delà même de ce était imaginé. Intervenant pour l'instant à l'échelle de la com com, elle a vite été reconnue au delà de ces limites et il apparaît aujourd'hui que son efficacité passe par un élargissement de son bassin d'action, les contacts ayant été noués avec le Pays Charolais-Brionnais pour aller plus loin. Cinquante quatre intervenants sont inscrits sur les listes qui ont réalisé plus de 2000 heures de travail sur les 10 premiers mois de 2011. 10 contrats à durée indéterminée sur des horaires de 2 à 9 heures par semaine ont été signés, sans que pour autant, il y ait une quelconque concurrence avec des activités déjà existantes. Ce dispositif, financé pour son démarrage, en grande partie dans le cadre du plan de revitalisation Allia est salué par les autorités préfectorales pour son exemplarité et pour la qualité du montage et des résultats obtenus et nous recevons des demandes de renseignements provenant d'élus de toute la France.

La tournée Tréteaux n'a pas pu se réaliser comme prévu à la suite de l'indisponibilité d'un des acteurs de la troupe. Malgré ce contretemps, le spectacle, inattendu et très accessible a connu un bon succès qui doit nous encourager à perpétuer ce qui est devenu une tradition culturelle partagée par tout le territoire.

Outre les aides financières versées pour des actions spécifiques dans chaque commune de la CCVal, foires, manifestations sportives ou culturelles majeures comme cette année « Festi-vapeur » ou « gare aux tympanes », la communauté de communes intervient sur différents sites dont elle s'est portée propriétaire : à Chassenard, le restaurant « Le petit Galet » va rouvrir avant la fin du mois après un changement de gérant et quelques petits travaux. Le multi services de Coulanges devrait retrouver une activité dans le courant de l'année 2012, l'expérience précédente nous ayant amené à réfléchir à son rôle et à sa destination future. L'acquisition du bâtiment de la poste à Saint-Agnan représente un exemple de la notion de solidarité qui doit prévaloir entre les communes, petites ou grosses. La vente de ce bâtiment a permis aux élus de Saint Agnan de sortir des difficultés dans lesquels ils avaient été plongés bien malgré eux et nous allons engager des travaux pour réaménager des logements qui seront les bienvenus. Nous espérons pouvoir progresser sur le projet de réouverture du restaurant à Varennes St Germain.

Je parlais tout à l'heure des bouleversements technologiques des 60 dernières années. Nous sommes en train d'avancer sur la prise de compétences de développement d'une ZDE (zone de développement éolien) qui permettrait, si les conditions se révèlent favorables, d'installer, après concertations et études approfondies un petit parc d'éoliennes sur les coteaux de la Loire. Nous sommes également attentifs aux difficultés rencontrés par certaines zones du territoire qui ne peuvent recevoir Internet dans des conditions minimales.

Mais le sujet central, objet des débats sans fins des élus, préoccupation sans cesse confirmée des habitants du secteur, c'est bien sûr l'avenir économique de cette région digoinaise et donc le développement de la zone Ligerval. Je n'ai cessé de le réaffirmer depuis mon élection à la présidence de la Communauté de Communes en 2008, le projet « Carrefour » engagé par M. Castagna, et quelles que soient les conditions de sa genèse, devait être poursuivi aussi loin qu'il était possible de le continuer y compris jusqu'à sa réussite souhaitée. Il ne fallait pas prendre la responsabilité de casser un processus dans lequel un certain nombre de signes apparaissaient comme encourageants, en particulier les résultats

positifs de toutes les commissions départementales et nationales d'aménagement commercial en 2008, et 2010, preuves que le projet était cohérent et réaliste. Les entraves au processus d'avancement sont venues, ainsi qu'il est utile de le rappeler, d'erreurs administratives annulant les décisions prises en commission départementale, puis du dépôt d'un certain nombre de recours contre les décisions favorables, recours pour lesquels les procédures d'instruction devant les tribunaux administratifs débordés, représentent des mois, voire des années d'attente.

J'avais dit lors des vœux 2011 à la Motte Saint Jean : « à chaque occasion qui nous était donnée en 2010, nous avons cherché à faire avancer le dossier « Carrefour ». Aujourd'hui, c'est à « Carrefour » de jouer. »

Un an plus tard, nous sommes allés au bout du projet hypermarché « Carrefour ». Pour différentes raisons :

- d'une part, le climat général de crise a entraîné de la part des investisseurs une remise en question de certaines stratégies de développement ;
- ensuite, les évolutions au sein du groupe Carrefour ne permettent plus de favoriser les projets portés par des partenaires distributeurs comme le groupe GML de la famille Labruyère qui lui a toujours cru en ce projet et qui nous a accompagné et soutenu jusqu'au bout du possible ;
- actuellement, le groupe Carrefour est en partie aux mains d'investisseurs comme le fond de pension Colony Capital ou Bernard Arnault, propriétaire dans l'industrie du luxe dont les visées ne correspondent plus au développement d'une activité de distribution, mais plutôt à démembrer le groupe pour n'en conserver que les domaines les plus rentables ;
- enfin et surtout, parce qu'entre 2004 et 2011, le paysage de la grande distribution a changé et parce que les habitudes de consommation ont évolué : le concept d'hypermarché de plus de 6000m² ne correspond plus réellement à l'attente des consommateurs. Il devient aujourd'hui plus judicieux de développer des zones commerciales multi-enseignes et multi-activités où le consommateur trouvera des magasins spécialisés, des lieux de restauration, des activités de loisirs ou de spectacles.

Forts de ces éléments d'analyses, forts de l'expérience que nous avons partagée et parce que les conditions initiales de l'engagement sont devenues caduques, nous avons décidé de reprendre la main sur ce dossier et nous redonner les moyens de choisir et de maîtriser notre avenir :

- parce que le projet de zone commerciale reste tout à fait valide, et la réussite de ceux qui ont eu le courage de s'installer comme le magasin But est là pour le démontrer,
- parce que c'est un projet qui s'inscrit dans le territoire et dans son environnement géographique, sociologique et économique,
- parce que la création d'emplois dans notre secteur se fera dans les domaines des services, dans des petites et moyennes entreprises, dans la distribution ou la logistique,
- parce que l'attente des habitants de notre région et de Digoïn en particulier est trop forte,

Nous sommes engagés dans un processus qui nous amènera à définir rapidement un nouveau projet avec Carrefour qui reste sur les rangs et avec d'autres partenaires qui pourraient être intéressés par cette nouvelle orientation. Encore du temps perdu allez-vous me dire ! Eh bien oui, puisque le projet initial n'aboutira pas, il n'y a pas d'autre solution. Mais nous souhaitons aller vite sur ce dossier : c'est ainsi que j'ai eu tout à l'heure au téléphone M. Weber, notre Directeur général qui était justement en discussion avec une des autres enseignes avec lesquelles nous sommes en contact et qui a confirmé à son tour, après Carrefour, son intérêt pour nous faire une proposition : il s'agit de l'enseigne Intermarché qui pourrait nous présenter un avant projet pour la fin du mois. Nous ne perdons pas de temps et nous saurons vous informer quand les choses évolueront. Ce que je souhaite, c'est que le choix qui devra intervenir rapidement repose sur des critères indiscutables :

- la volonté confirmée de l'enseigne d'aller jusqu'au bout, en prenant les précautions pour encadrer strictement le contrat,
- la capacité de l'investisseur à présenter un projet viable, suffisamment important pour pouvoir entraîner dans son sillage d'autres activités et enseignes,
- la détermination à prévoir des délais de réalisation les plus rapprochés possibles,
- la faculté à présenter un dossier suffisamment pertinent par sa dimension et sa cohérence pour pouvoir s'affranchir de recours et de contestations,
- un accord unanime de tous les élus sur le choix de l'opérateur.

Même si la locomotive commerciale tarde à venir, cela ne veut pas pour autant dire que rien ne se passe sur Ligerval. D'abord parce qu'il y a des investisseurs qui apprécient la qualité de cette zone et le potentiel qu'elle recèle, ensuite parce que, même si certains domaines sont plus touchés que d'autres, la

persistance de la crise n'empêche pas l'activité économique et le développement de projets. En 2011, Pôle Emploi s'est porté acquéreur d'une parcelle de terrain sur Ligerval pour transférer l'agence de Digoin trop à l'étroit dans ses locaux du centre ville et les travaux commenceront sans doute en 2012. D'autres investisseurs ont acquis du terrain ou manifestent actuellement leur souhait de devenir propriétaire pour développer des activités nouvelles et ambitieuses. Certains qui s'étaient porté acquéreurs depuis plusieurs années repartent ou vont repartir dans le développement de leur affaire. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'inaugurer le magasin d'exposition Méret-Martin : voilà un spécialiste reconnu dans son domaine de compétence qui souhaitait développer une vitrine sur Digoin et qui a, je trouve personnellement, créé une surface d'exposition et de vente de grande qualité, à la fois très professionnelle, mais en même temps très accueillante et esthétiquement réussie. Souhaitons le succès de cette installation qui semble-t'il a déjà trouvé sa place auprès des consommateurs et des professionnels.

Il est satisfaisant de constater que des entreprises installées depuis quelques années cherchent à agrandir leur terrain ou souhaitent réaliser des extensions de locaux. Nous avons eu le plaisir de participer à la fête qui a rassemblé les dirigeants et le personnel de Lyreco pour les 10 ans d'activités : une entreprise qui connaît une progression normale dans le paysage économique perturbé actuel et qui ne perd pas de vue la possibilité de s'étendre. Quel satisfaction de rencontrer lors de salons de l'emploi des responsables de PME locales venus détecter des candidats éventuels à l'embauche. Il faut le dire, tout n'est pas négatif et il faut encore croire à un avenir pour la région !

Il faut savoir qu'aujourd'hui, il n'est plus question pour nous de retenir des clauses suspensives dans les compromis de ventes qui pourraient être liées à la venue d'une enseigne ou d'un groupe. Nous ne voulons pas subir les exigences d'investisseurs dont le principal objectif serait de spéculer sur le foncier en empêchant d'autres candidats réellement intéressés de pouvoir s'installer dans les meilleures conditions. L'économie de la Communauté de Communes et le financement de ses actions ne peuvent s'équilibrer qu'avec une politique de vente dynamique. Les objectifs des élus lors de la mise en œuvre du projet Ligerval avaient pris en compte des délais de commercialisation qui permettaient d'atteindre l'équilibre financier dans un délai raisonnable. Les aléas du projet d'hypermarché, la survenue de la crise spéculative en 2008 et de la crise financière de 2010-2011 n'ont pas permis de respecter une progression régulière des ventes de terrain. C'est pourquoi, attentifs à poursuivre, voire

accélérer la commercialisation de la zone, nous souhaitons nous donner les moyens humains complémentaires. Dans les limites de l'enveloppe budgétaire actuelle, et au prix d'une politique de ressources humaines à la fois attentive et rigoureuse, nous souhaitons renforcer les services de la CCVal pour lui donner la stabilité et avoir la capacité à répondre aux autres compétences que nous voulons conforter et à développer l'autre secteur économique dans lequel nous disposons d'atouts indéniables, mais encore trop dispersés, celui du tourisme.

Favoriser le développement touristique constitue un enjeu économique de premier plan. Nous avons pris la compétence Office de tourisme qui était auparavant financée par la ville de Digoin seule. Après avoir vérifié que l'idée était partagée par d'autres élus, j'ai souhaité que nous recherchions un lieu mieux positionné dans la ville pour installer l'office, plus visible pour les visiteurs et surtout plus accueillant et plus adapté aux exigences des touristes d'aujourd'hui. Les locaux qui abritaient il y a quelques années la pâtisserie Bruet rue Nationale étaient immédiatement disponibles. La situation de cette boutique, proche de la place de la Grève, facilement accessible à pied, en vélo, située sur une rue qui conduit au centre de Digoin nous a séduit. En quelques semaines, les travaux ont permis de rénover les locaux et début juin, le nouvel office de tourisme pouvait ouvrir ses portes. Sa situation nous dispense de maintenir une présence au point information au niveau de l'entrée de Digoin, ce qui autorise des économies et facilite la concentration des moyens sur le nouveau site. La qualité des aménagements a permis d'obtenir le label « Aventure mêmes ». Nous avons là un outil qui permettra d'attendre d'autres aménagements dans un avenir plus ou moins proche. En parallèle, nous sommes en train de travailler au sein des services de la CCVal sur la définition de produits touristiques, de circuits de randonnées, d'activités de plein air sur le territoire. Nous préparons actuellement un guide touristique de la Communauté de Communes qui nous dotera d'un outil indispensable à la promotion du territoire et de ses offres de loisirs ou d'accueil. Quand on sait qu'il passe entre 30 et 40 000 personnes sur la voie verte, des milliers de camping cars, il nous faut être prêt à répondre aux demandes venant des utilisateurs. Le champ d'action est vaste, les perspectives de développement d'activités économiques liées au tourisme aussi. Par exemple, une nouvelle réalisation devrait voir le jour dans les mois qui viennent sur le territoire de la CCVal, offrant un mode d'hébergement insolite sur l'eau, ce qui placera Digoin dans les offres originales de séjour au plus près de la nature. Voilà qui va bien avec notre

souhait de conserver ce cadre unique et préservé qui caractérise notre val de Loire.

Situer l'office du tourisme dans une rue de tradition commerçante affirmée dans une rue qui permet d'accéder au cœur de la ville m'a semblé symboliquement significatif dans la mesure où la collectivité participe à sa manière et dans ses compétences à faire revivre une vitrine qui restait fermée depuis des années. Au-delà de l'aide apportée à l'union commerciale ou à la Foire, c'est un témoignage de notre engagement et de notre volonté d'agir auprès des commerçants digoinais.

La question de la permanence des soins sur le territoire représente une des problématiques à résoudre rapidement étant donné l'évolution déjà observée et prévisible de la démographie de certaines professions médicales. Nous nous sommes inscrits dans l'appel à projets du Conseil Général de Saône et Loire pour bénéficier de l'aide du Département sur ce type d'actions. Au cours du premier semestre 2012, nous réaliserons une étude qui permettra d'établir un diagnostic précis de la situation, puis de définir le type de structure et d'organisation qui correspondra le mieux à notre secteur ; le projet élaboré nous permettra ensuite de passer à la phase de réalisation d'une structure adaptée aux besoins de la population du territoire tout en assurant aux professionnels les meilleures conditions d'exercice. C'est un projet majeur des années prochaines pour la Communauté de Communes, mais d'abord un projet absolument nécessaire pour garder à ce territoire une attractivité certaine auprès de nouvelles populations.

La Communauté de Communes s'est engagée dans le dispositif « Habiter mieux » qui permet aux propriétaires désireux de rénover des logements anciens en apportant des améliorations notamment dans le domaine des économies d'énergies.

J'ai abordé tout à l'heure la question des moyens humains qui sont nécessaires pour remplir nos missions qui, comme on peut le constater sont vastes et nombreuses, et encore je n'ai pas abordé tous les domaines dans lesquels nous intervenons. Nous avons intégré les personnels qui assuraient sous forme contractuelle des tâches fondamentales pour la bonne marche de nos services et des services rendus à la population, tout en travaillant à budget personnel constant pour respecter l'exigence d'équilibre de nos finances. Les agents qui aujourd'hui travaillent à la CCVal sont pleinement impliqués dans leur mission et nous souhaitons donc stabiliser l'organisation comme je l'ai

souligné tout à l'heure : c'est la condition sine qua non pour développer la meilleure efficacité des services et offrir aux salariés des conditions de travail normales, la possibilité de progresser dans leur carrière et la reconnaissance de leur rôle dans la structure. Au nom de tous les élus, je veux devant vous saluer l'implication et la conscience apportée par chacun à assurer sa mission au sein de la collectivité et des habitants du territoire sous l'autorité de M. Weber, le Directeur Général des services dont l'engagement pour la réussite de nos entreprises et le bon fonctionnement de la structure doit être souligné. Je les en remercie tous personnellement.

La réforme territoriale engagée à marche forcée et sans réflexion préalable marque ses limites. Nous nous sommes prononcé très clairement sur le refus d'accepter quelque solution que ce soit qui n'aurait pas été élaborée, discutée longuement, et ce d'autant plus que nous aurions été pénalisés, étant donné notre niveau d'intégration et de compétences, par des regroupements précipités et non concertés. Nous restons bien sûr ouverts à toute discussion, mais pour l'instant, la fusion envisagée du pot de fer avec le pot de terre n'est pas pour nous d'actualité, même si le pot de terre est en l'occurrence beaucoup moins fragile qu'on ne le pense (il s'agit bien sûr de l'alliance proposée par le Préfet entre la Communauté de Communes du Pays de Gueugnon, pays de l'acier, avec celle du Val de Loire, pays de la terre cuite et de la céramique).

Pour terminer cette longue intervention, je souhaite évoquer avec vous la question de la dénomination de notre communauté de communes et son besoin d'identité. Dès mon élection, j'avais souligné combien je souhaitais que nous nous donnions les outils pour mieux identifier notre territoire, pour lui procurer une image plus personnalisée et plus adaptée aux moyens de communication moderne et aux ambitions qui sont les nôtres pour faire renaître ce territoire. J'avais alors émis le souhait de voir évoluer le logo de la CCVal. Nous avons eu beaucoup d'autres urgences et la démarche a pris plus de temps que prévu. Aujourd'hui, avec l'aide du cabinet Alibee de Digoin, nous avons achevé la réflexion sur cette question. Le logo défini au début des années 2000 avait sa justification et sa légitimité : axe de circulation fluvial, axe de circulation routière, huit morceaux de couleur verte et jaune pour les huit communes. Mais enfermé dans un cadre rigide, il manquait de dynamique et d'ouverture vers l'extérieur. Or c'est bien là notre ambition, tirer les bénéfices de notre position géographique de carrefour, profiter de ces axes ouverts vers l'Europe que sont la RCEA et la voie verte, valoriser les canaux et le fleuve Loire, nous ouvrir vers

l'accueil de touristes, ou de nouvelles populations autour d'activités commerciales susceptibles de drainer de nouveaux consommateurs. En parallèle est apparu l'évidence que la dénomination officielle de la Communauté de Communes qui est Communauté de Communes du Val de Loire ne nous permettait pas de nous identifier si nous en restions à ce terme. La notion de val de Loire est en effet attachée à la région qui va d'Orléans à Angers et il est bien évident que nous sommes de ce fait complètement invisibles et inaudibles si nous en restons à ce concept. Cette faiblesse avait été identifiée lors de la conception du précédent logo puisqu'on avait jugé à l'époque utile d'ajouter Digoin dans le dessin du logo. Mais outre que le logo apparaît ainsi plus comme celui de Digoin que comme celui de la CCVal, et que légalement, le nom de Digoin ne fait pas partie du nom déposé, la révision du logo a soulevé cette ambiguïté. Et il est apparu que, pour qu'il n'y ait pas de contradiction entre la dénomination et la représentation, et que le nom de la communauté de communes puisse être immédiatement associé à une ville géographiquement et historiquement connue, il serait utile de faire évoluer la dénomination officielle vers Communauté de Communes Digoin Val de Loire.

Pas si anecdotique cette démarche que certains jugeront futile ou inutile ! Il ne s'agit pas d'un caprice de président ou d'une volonté de remettre en cause le passé, il s'agit plutôt de chercher à être en phase avec le développement de la communication instantanée par l'image et des messages condensés véhiculés par les nouveaux moyens de communication pour être remarqué et identifié. Je ne rappellerai pas combien le petit logo des faïences de Digoin Sarreguemines que l'on trouvait sous les bols ou sous les assiettes a joué un rôle considérable pour faire connaître le nom de Digoin et pour que ce nom appartienne à la mémoire collective de générations de français. C'est en pensant à ces témoignages que j'ai constaté personnellement que j'ai voulu qu'on réfléchisse à cette question pour que Digoin et sa région redevienne un lieu qui soit identifié par sa qualité de vie, son histoire industrielle, ses richesses naturelles ou patrimoniales et sa vitalité. Je veux vous rassurer : nous n'avons pas engagé de sommes considérables pour modifier ce logo et nous n'aurons que deux panneaux à changer ; Le reste se fera en interne pour les documents papier. Un exemple : le nouveau guide touristique sera aux couleurs du nouveau logo.

Pour terminer cette fois définitivement, je veux remercier tous mes collègues qui participent régulièrement et fidèlement aux travaux de réflexion et d'élaboration des projets, je veux les remercier pour les engagements qu'ils prennent à mes côtés. Les débats sont parfois vifs, la plupart du temps très

riches, beaucoup plus variés et larges que la presse peut parfois le refléter. Ils constituent le ferment des bonnes décisions. Je remercie plus particulièrement les vice-présidents qui m'accompagnent et qui n'hésitent pas à prendre leurs responsabilités : Bernard Jaillot 1^{er} VP à l'économie, Bernard Laugère aux finances, Fabien Genet aux questions environnementales et au cadre de vie, Régis Thévenoux aux travaux, Daniel Melin aux sports, au tourisme et à la communication.

Encore une fois, au nom de tous les délégués communautaires, je vous souhaite une très bonne année 2012 , qu'elle soit favorable à notre territoire, à vos projets et à tous les habitants réunis autour de ce bassin de vie porteur d'avenir et de réussite.

Avant de vous inviter à prendre ensemble le verre de l'amitié, je voulais vous rappeler la lecture très instructive de la Lettre de la CCVal, un document qui offre un large tour panorama de nos activités.

Il existe une revue diffusée le long de l'itinéraire de la RCEA dans les aires de services et chez les marchands de journaux. Chaque année, elle consacre un article à notre territoire. Vous pourrez en trouver quelques exemplaires à la sortie. Servez-vous.